

Un château comme résidence

Gruyères » Marc Aymon et Jérémie Kisling créent cette semaine dans l'enceinte du château.

Marc Aymon (à g.) et Jérémie Kisling en pleine création.
Château de Gruyères

Depuis lundi, les visiteurs du château de Gruyères ont la surprise de tomber sur deux musiciens en pleine création, quand ils arpentent les jardins, la cour ou les salles du musée. Ils y croisent deux visages bien connus des amateurs de chansons, Marc Aymon et Jérémie Kisling, qui s'inspirent du lieu pour faire émerger des airs. Les deux chanteurs et musiciens sont présents tous les jours de 10 h à 17 h, jusqu'à samedi. Ce jour-là, ils présenteront

leurs créations au public, et joueront également d'autres titres tirés de leurs répertoires respectifs.

Cette résidence artistique n'a rien d'incongru: depuis le XIX^e siècle, le château de Gruyère accueille des peintres, des sculpteurs, des compositeurs et des musiciens. Les deux Romands renouent donc avec cette tradition, en créant de la pop, et en laissant courir leurs doigts notamment sur le piano fabriqué pour Franz Liszt et leur imagination un peu partout. C'est la première collaboration entre les deux artistes. «Ça fonctionne très bien entre nous, parce que nous sommes très com-

plémentaires», souligne Marc Aymon, déclencheur de cette aventure. Tout est parti de son projet *Ô bel été*, autour du patrimoine, qui lui a permis de nouer des contacts avec des musées et de proposer finalement de créer en institution, comme au Laténium, où les œuvres accrochées au mur ont été mises en chansons pour passer de «patrimoine à émotions», pour imaginer une sorte «d'audioguide vivant». Le week-end dernier, au Musée romain d'Avenches, les deux musiciens ont notamment terminé une chanson commencée au Laténium sur une histoire archéologique complètement folle.

Elle sera intégrée l'année prochaine à la collection permanente de l'institution vaudoise, indique Marc Aymon.

N'est-ce pas étrange de dévoiler ses secrets de fabrique? «C'est particulier, c'est une expérience, c'est inédit. Si les chansons sont bonnes, elles figureront sur mon prochain disque», répond le Valaisan. Qui note que cette forme de résidence artistique permet de respecter et de s'adapter rapidement aux normes sanitaires. Et de retrouver enfin le public. » **TAMARA BONGARD**

► En résidence jusqu'au 19.9 tous les jours de 10 à 17 h au château de Gruyères. Concert samedi sur rés. au 026 921 21 02.